

***POLITIQUES REGIONALES D'INTEGRATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET  
DE LA COMMUNICATION (TICS) DANS LES SECTEURS DE LA FORMATION***

---

**François Duport**

Hémisphère  
22-24, rue Lecourbe 75015 Paris  
[fduport@hemisphere.fr](mailto:fduport@hemisphere.fr)

**Nadine Jouanen**

Nadine.jouanen@wanadoo.fr

**Jean-Michel Kellern**

Hémisphère  
22-24, rue Lecourbe 75015 Paris  
[jmkellern@hemisphere.fr](mailto:jmkellern@hemisphere.fr)

**Emilie Ogez**

Hémisphère  
22-24, rue Lecourbe 75015 Paris  
[eogez@hemisphere.fr](mailto:eogez@hemisphere.fr)

**Résumé** : Au cours de ces 10 dernières années, la décentralisation et l'intégration des TICs bouleversent le secteur de la formation, créant des besoins de convergence, de partage et de coordination pour et entre les différents acteurs (collectivités, Etat, organismes, partenaires sociaux). Afin d'évaluer et de comprendre l'impact des bouleversements en cours, nous avons lancé une enquête au niveau régional pour établir un état des lieux et pour dégager les tendances en terme(s) de politique(s) régionale(s). Nous présentons nos premières conclusions.

**Abstract** : Over the last twenty years, the learning domain knew many deep changes. New needs of convergence, sharing and coordination appeared for and between the various actors of the domain (it could be users, institutions, learning organisms, schools...). To evaluate and understand these needs and the actual upheavals – to make a state of the art – we launched a regional survey. In this article, we present our first conclusions.

**Mot-clés** : formation, politique, gouvernance, collectivités territoriales, technologies de l'information et de la communication

**Keywords** : learning, politics, governorship, territorial and local authorities, technologies of information and communication

## 1 INTRODUCTION

Au cours de ces 10 dernières années, le secteur de la formation dans sa globalité (initiale, supérieure, professionnelle) a connu de profonds changements, liés à la promulgation de plusieurs lois et décrets modifiant et redéfinissant le rôle des régions (transfert des formations sanitaires et sociales, formation tout au long de la vie...), mais aussi à l'intégration des TICs dans la formation initiale et supérieure (ENT, cartable électronique, campus numériques ...) et continue (FOAD, e-learning...).

Le lancement de notre enquête répond à la nécessité et au besoin de comprendre quel est le rôle exact des collectivités territoriales et quels sont les enjeux induits par les bouleversements en cours et à venir. Elle vise à réaliser un état des lieux des politiques d'intégration des TIC menées dans la formation par les régions. Notre objectif est d'identifier ce qui est fait ou sera fait en termes de projets, d'actions et de politiques.

Pour mener notre enquête, nous avons réalisé un questionnaire comprenant différents axes (aménagement numérique du territoire, services de l'orientation, de la formation et de l'emploi tout au long de la vie, lutte contre l'exclusion numérique et sociale, Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles, politique TIC...) situant notre enquête dans une approche globale des acteurs du domaine : au niveau de l'individu, de l'organisation et de la région. L'enquête est réalisée par téléphone et s'adresse à plusieurs interlocuteurs techniques et / ou politiques en région dans une approche transversale (formation initiale, supérieure et continue). Le recoupement et l'analyse des premiers résultats nous ont permis de mettre en évidence les effets de convergence des politiques et l'intérêt que suscite la démarche.

Au-delà du diagnostic, il s'agit de mettre en évidence les grandes lignes directrices en matière d'aménagement de la formation dans les territoires car ce secteur vit une mutation accélérée de son activité et doit être accompagné par ses donneurs d'ordre. Cette mutation impacte les systèmes d'information des régions, la qualité des prestations et la professionnalisation des acteurs. On voit même émerger un suivi de chaque "citoyen-apprenant" tout au long de sa vie via la mise en œuvre de portfolios numériques ou d'Espaces Numériques de Travail (ENT). Il s'agit aussi de proposer aux représentants des collectivités un espace collaboratif où ils pourraient échanger leurs expériences de façon transversale et capitaliser les bonnes pratiques, en dehors d'une tutelle forte. Des organisations nationales sont d'ores et déjà intéressées pour soutenir le dispositif.

L'article se découpe de la manière suivante : la première partie présente les éléments clés à l'origine des bouleversements que connaît le secteur de la formation au niveau régional ainsi que les hypothèses que nous formulons. La partie deux présente l'enquête et la méthodologie que nous avons adoptée. Et dans la partie trois, nous présentons nos premières conclusions.

## 2 SECTEUR DE LA FORMATION : LES GRANDS BOULEVERSEMENTS

Le contexte législatif en ce qui concerne la formation a considérablement évolué depuis la loi du 20 juillet 1992 sur l'expérience acquise jusqu'à la loi de modernisation sociale. Par ailleurs, on a pu assister au développement des TIC et à celui d'une volonté de les rendre plus accessibles à l'ensemble du milieu éducatif (ENT, C2i..). Tous ces éléments réunis ont profondément modifié le secteur de la formation. Nous présentons ces éléments dans les deux sections qui suivent. Le troisième paragraphe présentera les hypothèses à l'origine de l'état des lieux que nous nous proposons de réaliser.

### 2.1 Contexte législatif

Deux grands axes ont profondément modifié le paysage de la formation et fait évoluer ce secteur. Il s'agit d'une part de la loi n° 2004-391 « relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social », promulguée le 4 mai 2004, et d'autre part le décret n° 2004-870 du 25 août 2004 relatif aux libertés et aux responsabilités locales (articles 8 à 15).

La première loi, qui reprend en grande partie les dispositions décrites dans l'Accord National Interprofessionnel (ANI) signé le 20 septembre 2003, vise à faciliter l'accès à la formation pour l'ensemble des salariés tout au long de leur vie professionnelle. Qu'on soit lycéen, en recherche d'emploi, salarié...

chacun doit pouvoir se former au moment où il le souhaite et disposer des informations dont il a besoin pour y arriver. Cela implique que tous les acteurs soient mobilisés et que des passerelles soient créées entre les formations et les métiers, que des liens soient établis entre les métiers et les offres d'emploi...

Le décret modifie le partage des responsabilités entre l'Etat et les Régions en matière de formation professionnelle, transfère les formations sanitaires et sociales (articles 53 à 55 et 73) mais aussi modifie les relations entre l'Etat et les régions dans les domaines de l'éducation et de la culture (articles 75 à 83 et 101). La loi « réforme également le Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (PRDFP) qui devient l'outil de référence des régions pour assurer, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, la programmation à moyen terme des actions de formation professionnelle et la mise en cohérence de l'ensemble des filières de formation à l'échelon national » (*Lettre d'information de la Direction générale des collectivités locales*, p. 2).

Au même titre que ces lois et décrets, la mise en œuvre de la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finance) en janvier 2006 dans toutes les administrations a également apporté de nombreuses modifications au sein du secteur. Cette loi propose de mettre en place une gestion plus performante et plus démocratique, et préconise de mieux encadrer et planifier chacune des initiatives lancées.

De façon plus générale, les lois de décentralisation, la loi de modernisation sociale, la loi de démocratie de proximité, la loi relative aux libertés et responsabilités locales (clarification des rôles entre l'Etat et la région) ont entraîné l'élargissement des prérogatives des régions en matière de formation professionnelle par transfert ou par création attribution de nouveaux dispositifs : CCPREF, VAE, PRDF, SPFI, ...

## 2.2 Les TICs et la formation

Les TICs sont aujourd'hui de plus en plus présents dans notre vie de tous les jours, que ce soit au niveau professionnel ou privé. Dans le secteur de la formation, l'arrivée des technologies fournit depuis longtemps de nombreuses opportunités d'innovations et d'expérimentations : EAO, programme informatique pour tous. C'est aussi (et surtout pourrait-on dire) l'occasion de repenser l'acte pédagogique comme celui d'apprendre et de revenir sur des théories (le constructivisme (Vygotsky, 1962) et le connectivisme (Siemens, 2004)) ou des méthodes (Freinet, 1964).

Mais c'est l'arrivée d'Internet qui a profondément changé la donne dans la formation initiale et supérieure. Comme le précise Gérard Puimatto (2006) dans sa thèse de doctorat « les réseaux numériques éducatifs, régulateurs, acteurs et vecteurs de l'évolution des pratiques et de l'organisation des établissements et de l'institution scolaires », il y a une généralisation et une banalisation progressive des technologies. « Au-delà, le développement des réseaux à l'Ecole est aussi marqué par les démarches de mise en œuvre, non seulement dans le domaine pédagogique et éducatif, mais aussi à des fins d'administration, de gestion, et plus largement de communication. Il intervient aussi dans des évolutions de l'organisation scolaire, dans la conception des dispositifs et organisations nécessaires à son fonctionnement, ainsi que dans la structuration des réseaux d'acteurs qui président à son déploiement et à ses usages. »

La généralisation des ENT (Espace Numérique de Travail) devrait être effective en 2008, touchant plus de 15 millions d'utilisateurs (apprenants, parents, personnel de l'enseignement et personnel administratif). La mise en place des UNR (Université Numérique en Région), qui fait suite au programme Universités numériques, rapproche durablement les territoires numériques et géographiques.

Dans le secteur de la formation continue, les expérimentations FOAD se généralisent et rentrent dans une logique de maillage territorial en s'appuyant entre autres, sur le réseau protéiforme des Espaces Publics Numériques (EPN), permettant de développer une offre de formation en proximité et à distance.

La convergence des systèmes d'information est actée dans la formation initiale et supérieure. Le schéma directeur des ENT (SDET) en est un des exemples. Qu'en est-il de la formation continue ?

### 2.3 Hypothèses

#### Hypothèse 1 : Au niveau régional

On voit apparaître aujourd'hui une urbanisation des systèmes d'information devant permettre de gérer les processus de bout en bout dans une logique d'orientation et de formation tout au long de la vie, et ce, aussi bien du point de vue de l'organisation administrative que dans les aspects pédagogiques. Quelle gouvernance mettre en place au plan régional ? L'intégration des TIC se fait-elle dans le cadre d'un schéma d'ensemble ? Y a-t-il une vision unifiée voire unificatrice cachant le spectre de *big brother* ?

#### Hypothèse 2 : Au niveau organisationnel

Avec la décentralisation, les personnels des échelons territoriaux (collectivités territoriales et services déconcentrés de l'Etat) concernés par les questions de formation professionnelle et d'emploi ont vu leurs métiers évoluer de plus en plus d'une logique de gestion pyramidale vers des logiques de missions transversales intégrant anticipation stratégique, animation de partenariats, responsabilités nouvelles d'évaluation, ... Est-ce le reflet de l'apparition des réseaux organisationnels et sociaux ? Y aurait-il articulation ou du moins dialogue entre ces réseaux et les collectivités ? Est-ce l'émergence d'une organisation en réseau des différents pôles de formation (formation initiale, supérieure, continue) ?

#### Hypothèse 3 : Au niveau individuel

L'arrivée d'un Internet interactif permet à l'individu d'être acteur et d'interagir avec les différents services de l'Etat ; la e-administration, la dématérialisation de tout un ensemble de prestations administratives et sociales mettent l'individu face à l'administrateur et au politique. Raison ou conséquence, la formation dans son ensemble évolue dans le même sens, mettant l'apprenant au cœur de son système, aussi bien sur le plan pédagogique que sur celui de la gestion. Comment alors penser l'individualisation des dispositifs et la prise en compte de l'apprentissage formel et informel ? Quelle place aura l'identité numérique ? Cette nouvelle étape sera-t-elle une opportunité d'inclusion sociale et numérique ou l'inverse ?

## 3 PRESENTATION DE L'ENQUETE

### 3.1 Objectifs

L'objectif principal de cette enquête est de réaliser un état des lieux de l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication dans les secteurs de la formation. Il se découpe en trois sous-objectifs :

- Identifier les initiatives en cours ou à venir,
- Savoir sur quoi va déboucher ces initiatives,
- Connaître les visions à moyen et long terme.

### 3.2 Les différentes étapes

Les principales étapes de l'enquête, résumées dans la Figure 1, sont décrites ci-dessous :

- La première étape consistait à réaliser une carte permettant de réunir et d'organiser les principaux concepts du domaine de la formation selon différents axes (technique, usages, politique...);
- La seconde étape avait pour objectif de réaliser le questionnaire servant de support à l'interview des acteurs régionaux du domaine ; il a été réalisé à partir de la carte créée lors de l'étape précédente ;
- L'étape 3 avait pour but d'identifier les personnes à interviewer au niveau régional ; ces personnes peuvent appartenir à différents services de la Région (service de la formation professionnelle, service dédié aux TICs...). Chaque interviewé n'étant pas en mesure d'apporter des réponses à l'ensemble des questions, il nous paraissait nécessaire de consulter différents interlocuteurs ;
- Une fois le questionnaire réalisé et une liste des contacts constitués, nous l'avons testé auprès de trois personnes, travaillant chacune dans une région différente: la région Midi-Pyrénées, la région Basse-Normandie et la région Poitou-Charentes. Le choix de ces personnes ne repose pas sur des

critères définis au préalable mais simplement sur le fait que nous les avons rencontrées lors de séminaires, de réunions... et qu'intéressées par notre initiative, elles souhaitent nous apporter leur aide. Cette phase de test nous a permis de réunir les premières informations concernant les politiques d'intégration des TIC menées dans ces trois régions. Ce sont ces informations qui sont présentées dans cet article (voir la partie 5). Elle nous a également permis d'affiner le questionnaire.

- La cinquième étape de l'enquête, qui devrait être prochainement lancée, aura pour but de couvrir l'ensemble des régions françaises ;
- La dernière étape de l'enquête consistera à analyser les informations recueillies, et chaque analyse donnera lieu à la rédaction d'une mini-monographie pour chaque région.

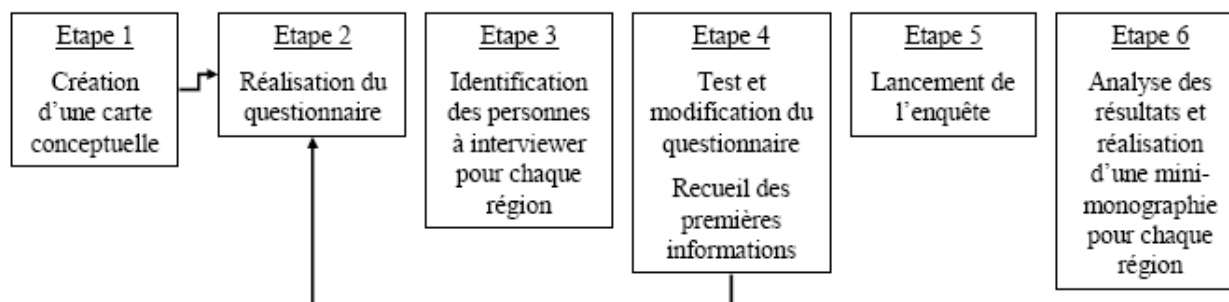


Figure 1 : Schéma résumant les étapes de l'enquête

### 3.3 De la carte au questionnaire

Pour réaliser le questionnaire, il nous est apparu nécessaire de réunir et d'organiser l'ensemble des connaissances dont nous disposons au sujet du secteur de la formation, de l'intégration des TIC dans ce secteur, des politiques régionales menées afin de favoriser le développement du e-learning...

Il nous a semblé que la réalisation d'une carte conceptuelle (technique du *mind mapping*) était le meilleur moyen de réaliser cette synthèse et cette structuration. Une carte conceptuelle prend la forme d'un schéma bidimensionnel et permet de représenter les concepts clés d'un domaine (représentés par des nœuds) et les liens qui les unissent (représentés par des arcs).

La carte réalisée (Figure 2) avec MindManager de la société Mindjet<sup>1</sup>, sans prétendre à l'exhaustivité, rassemble quatre grands axes :

- Politiques régionales
- Services
- Infrastructures techniques et logicielles
- Interconnexions des réseaux

Précisons que la réalisation de cette carte ne s'est pas faite sans difficultés : beaucoup de concepts peuvent s'interconnecter et beaucoup de concepts inférieurs peuvent apparaître sous d'autres concepts.

Au-delà de la présentation rapide de ce qu'est une carte conceptuelle et des avantages et difficultés qu'elle sous-entend, il convient de préciser que la carte conceptuelle est un outil efficace qui nous a permis d'une part de catégoriser les concepts mais aussi de saisir et cerner les liens, les rapports entre les différents champs du secteur de la formation et des TIC dans les régions (Novak, 1984). C'est un élément-clé dans la réalisation du questionnaire.

<sup>1</sup> <http://www.mindjet.com/fr/>

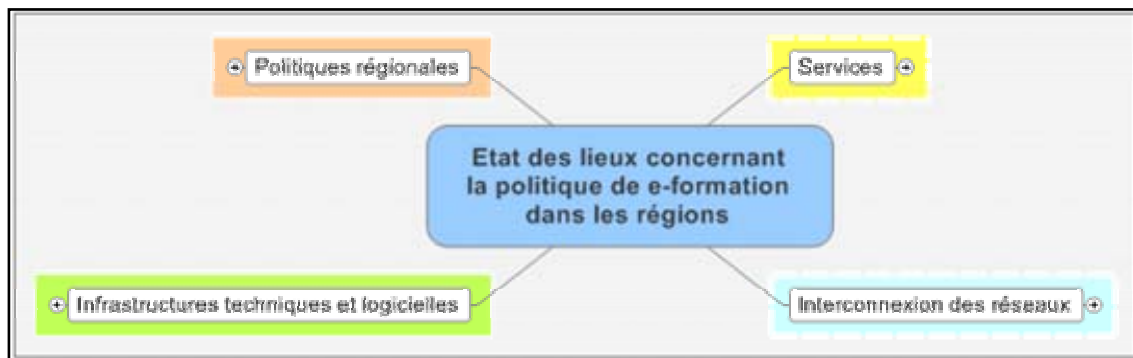


Figure 2 : Carte conceptuelle des secteurs

### 3.4 Le questionnaire

Le questionnaire comprend plusieurs sections et s'appuie sur la carte :

- Intégration des TIC dans la formation
- Aménagement numérique du territoire
- Lutte contre l'exclusion numérique et sociale (e-inclusion)
- Services de l'orientation, de la formation et de l'emploi tout au long de la vie
- Les réseaux d'acteurs et leur interconnexion
- Normalisation de l'information
- Place des biens communs

## 4 PREMIERES CONCLUSIONS

Bien que l'enquête à grande échelle n'ait pas eu encore lieu, nous avons pu confronter nos hypothèses et le questionnaire à trois interlocuteurs test des régions Basse-Normandie, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes. Nous avons complété ces entretiens par la lecture de leur PRDF pour la période 2006-2013.

Les points forts et récurrents dans ces trois régions sont :

- Une forte implication au niveau de la préparation du PRDF qui se traduit notamment par la constitution de groupes de travail réunissant autour de la même table des acteurs venant de services différents ;
- La volonté de partager, coordonner et harmoniser les actions entre le secteur de l'emploi et celui de la formation sur le territoire, « de structurer et d'élargir des partenariats déjà en cours en favorisant leur cohérence » (*PRDF Midi-Pyrénées, 2006*) ;
- La mobilisation de tous les acteurs, qu'il s'agisse de la formation initiale ou « des formations ultérieures destinées aux adultes et aux jeunes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent » (*SRFR Poitou-Charentes, 2006*) ;
- La mutualisation des bonnes pratiques par l'évaluation des dispositifs (comme celui de la VAE en Midi-Pyrénées) ;
- L'équipement des établissements, et de manière générale l'infrastructure technique, le haut débit... mais avec le constat que tout n'est pas relié ;
- La volonté de mieux informer l'ensemble des publics, et de mieux communiquer auprès d'eux.

En conclusion, on peut remarquer que les régions se focalisent de plus en plus sur les droits attachés aux individus, sur le constat que « le modèle ternaire (formation, travail, retraite) selon lequel s'organisaient les parcours professionnels est obsolète. » (*SRFR Poitou-Charentes, 2006*) A titre d'exemples, on peut citer la

création « d'un Compte Formation Universel » en région Poitou-Charentes qui permet « d'organiser la garantie à chacun l'exercice des ses droits... »

On voit se dessiner une approche globale qui prend « appui d'abord sur le droit à l'éducation et la formation de nos concitoyens. » Cela, « suppose la mise en cohérence de l'offre de formation, sa visibilité, l'accessibilité, la complémentarité des structures et des dispositifs de formation, la possibilité d'établir des passerelles, l'adaptation de l'ingénierie de formation aux besoins des individus et des territoires. » (PRDFP Basse Normandie, 2006)

Le concept de ville ou de région apprenante est maintenant parfaitement bien établi et reconnu. Il est principalement fondé sur le concept de territoire comme lieu de développement du capital social et de l'innovation, c'est à dire sa capacité de valoriser et de mobiliser l'ensemble des actifs d'un territoire : capital humain, relationnel, patrimonial, organisationnel, entreprises, collectivités territoriales, réseaux, etc. au service d'un développement durable et inclusif. (Jambes, 2001).

Les expérimentations ou dispositifs en cours et envisagés dans les dix prochaines années, tels qu'ils sont décrits dans les PRDF, semblent dessiner les grandes lignes de ce que l'on peut considérer comme un nouveau modèle de gouvernance. L'enquête s'attachera dans les prochains mois, à confirmer ou infirmer ces premières impressions afin de nous fournir une modélisation basée sur les grands invariants entre régions.

## 5 BIBLIOGRAPHIE

*Du cartable électronique aux espaces numériques de travail. Les cahiers pratiques du développement numérique des territoires*, n° 5, Juin 2004.

FREINET, C. *Œuvres pédagogiques*, Seuil, 1994. Édition en deux tomes établie par Madeleine Freinet.

JAMBES, J.P. *Territoires apprenants, esquisses pour le développement local au XXI<sup>ème</sup> siècle*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2001, 249 p.

*Lettre d'information de la Direction générale des collectivités locales*, n° 99, Septembre 2004.

NOVAK, J. D., GOWIN, D. B. *Learning How to Learn*. New York and Cambridge, UK: Cambridge University Press, 1984.

*PRDF de la Région Midi-Pyrénées 2007-2011*, 29 juin 2006. [PRDF Midi-Pyrénées, 2006]

*PRDFP de la Région Basse-Normandie 2006-2010*, 14 juin 2005. [PRDFP Basse Normandie, 2006]

PUIMATTO G. *Les réseaux numériques éducatifs, régulateurs, acteurs et vecteurs de l'évolution des pratiques et de l'organisation des établissements et de l'institution scolaires*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, 6 juin 2006, Université Paris 13.

*Schéma Régional des Formations de la Région Poitou-Charentes 2007-2013*, 26 juin 2006. [SRFR Poitou-Charentes, 2006]

SIEMMENS, G. *Connectivism: a Learning Theory for the Digital Age* [en ligne], 2004. Disponible sur : <http://www.elearnspace.org/Articles/connectivism.htm> (consulté le 14.03.2004).

VYGOTSKY, Lev S. *Thought and Language*. Traduit par E. Hanfman & G. Vakar. Cambridge, Mass. The MIT Press, 1962.